

COUNCIL
CONSEIL
CONSEJO

VINGT-NEUVIEME SESSION

RESOLUTION N° 432 (XXIX)

(adoptée par le Conseil à sa 256^e séance, le 28 novembre 1968)

CONTRAT DU DIRECTEUR

Le Conseil du Comité intergouvernemental pour les migrations européennes,

Se référant à la résolution N° 431 (XXIX) relative à la nomination de M. John F. Thomas au poste de Directeur ;

Ayant pris connaissance des clauses contenues dans le projet de contrat relatif aux conditions d'emploi du Directeur,

Approuve par la présente ledit contrat et

Donne pouvoir à M. José Ricardo Martínez Cobo, Président du Conseil à sa vingt-neuvième session, de signer au nom du Comité le contrat ainsi approuvé en application des termes du paragraphe 1 de l'article 16 de l'Acte constitutif.